


**COMITE DE PILOTAGE**
**41<sup>ème</sup> Réunion ordinaire du Comité de pilotage tenue le jeudi 29 décembre 2022**
**Compte-rendu**

Le jeudi 29 décembre 2022, le Comité de pilotage de l'ITIE-Togo a tenu sa quarante-et-unième réunion ordinaire, en ligne via la plateforme ZOOM. Monsieur DEDJI Affo Tchitchi, représentant du Secrétariat permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers au Comité de pilotage, a été désigné pour présider cette réunion.

La rencontre a connu la participation des membres du Comité de pilotage, d'une personne ressource du Ministère de l'Economie et des Finances ainsi que celle du Coordonnateur national et de ses collaborateurs.

Démarrée à 10 heures 15 minutes, la réunion a été ouverte par le Coordonnateur national qui a souhaité la bienvenue à tous les membres au nom de la Présidente du Comité de pilotage.

L'ordre du jour de la réunion adopté se présente comme suit :

1. Examen et adoption du compte-rendu de la 40<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage
2. Présentation du contrat pour la production des rapports ITIE 2020 et 2021
3. Examen et adoption de la Résolution relative à la demande de prorogation du délai de production des rapports ITIE 2020 et 2021
4. Examen et adoption du Rapport d'avancement annuel 2021
5. Recommandations d'améliorations à la Norme ITIE pour examen et amendements avant le 13 janvier 2023
6. Divers

**Développement des points de l'ordre du jour**
**1. Examen et adoption du compte-rendu de la 40<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage**

Le compte-rendu de la 40<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage, tenue à Lomé le jeudi 24 novembre 2022 a été présenté aux membres. Mais il a été convenu que ce compte-rendu ainsi que celui de la 41<sup>ème</sup> réunion soient examinés et adoptés à la prochaine réunion du Comité de pilotage dont la date retenue est le 10 janvier 2023. Toutefois, les membres ont été conviés à envoyer leurs observations par mail.

**2. Présentation du contrat pour la production des rapports ITIE 2020 et 2021**

Le contrat conclu avec le consultant, MAALEJ Rached, retenu pour l'élaboration des rapports ITIE 2020 et 2021 a été présenté aux membres du Comité de pilotage pour information. Après négociation avec le consultant, le montant retenu pour l'élaboration des deux rapports est de huit millions quatre-cent soixante-seize mille (8 476 000) francs CFA.



### 3. Examen et adoption de la Résolution relative à la demande de prorogation du délai de production des rapports ITIE 2020 et 2021

Selon le calendrier établi par le consultant retenu pour l'élaboration des rapports ITIE 2020 et 2021, le rapport ITIE 2020 sera disponible en mars 2023 et celui de 2021 sera produit en mai 2023.

La date limite pour la publication du rapport ITIE 2020 étant le 31 décembre 2022, le Comité de pilotage a décidé de prendre une résolution pour demander au Secrétariat international de l'ITIE la prorogation du délai de production dudit rapport à fin avril 2023.

Cette résolution a été formulée et adoptée à l'unanimité par les membres présents.

### 4. Examen et adoption du Rapport d'avancement annuel 2021

Les membres présents ont décidé que ce point de l'ordre du jour soit reporté à la réunion prévue le 10 janvier 2023, pour permettre un examen plus approfondi avant son adoption.

### 5. Recommandations d'améliorations à la Norme ITIE pour examen et amendements

En vue de recueillir des propositions d'améliorations à apporter à la Norme ITIE 2019, le Secrétariat international de l'ITIE souhaite que toutes les parties prenantes fassent des observations sur le document qui sera adopté à la prochaine conférence mondiale de l'ITIE prévue à Dakar en juin 2023.

Les observations seront compilées pour être envoyées au Secrétariat international de l'ITIE avant le 13 janvier 2023. Pour ce faire, ce point sera réexaminé à la réunion prévue le 10 janvier 2023.

### 6. Divers

Dans les divers, les membres ont été informés de la tenue de l'atelier de lancement du projet anticorruption ITIE-Togo qui s'est déroulé à Kara les 21 et 22 décembre 2022. Les participants à cet atelier provenaient des institutions impliquées dans la lutte contre la corruption à savoir, la Cour des Comptes, la Haute Autorité de Prévention et de Lutte Contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HAPLUCIA), la Cellule National de Traitement des Informations Financières (CENTIF-Togo) et la Direction du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ainsi que des membres du Comité de pilotage. Les apports de ces différentes institutions au cours de cet atelier ont été très bénéfiques pour le projet. Un autre atelier est prévu à Vogan pour la validation du rapport final dudit projet.

Pour finir, le président de séance a souhaité de belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été abordés, la réunion a été clôturée à 12 heures 30 minutes.

Adopté à Lomé, le

19 MAI 2023

Pour le Comité de pilotage

41<sup>ème</sup> réunion ordinaire (Séance ordinaire du 29 décembre 2022)

Le Coordonnateur national  
  
Didier Kokou AGBEMADON

Le Président de séance  
  
Affo Tchitchi DEDJI